

**Compte-rendu de la réunion
publique et de l'Assemblée générale de
l'Association**

du 4 avril 2013

L'Assemblée Générale s'est tenue en présence de Madame le Maire, Monsieur Eric FLAMAND 1^{er} Adjoint, Monsieur Xavier DENEUX chargé de l'urbanisme à la Montgolfière en présence d'une cinquantaine de personnes.

I – REUNION PUBLIQUE

Présentation de l'agenda Daniel ROMAN - Président de l'Association.

Rappel des objectifs de l'association et de ses règles de fonctionnement.

Le bureau actuel de l'Association cherche de manière critique et constructive à être une force de propositions pour moderniser le centre ville en :

Développant l'offre des commerçants de proximité (Qualité et diversité) tant pour les boutiques que les commerçants du marché. Cela passe en particulier par des conditions de stationnement et de circulation modernes et réalistes.

Favorisant une construction de logements en centre ville d'une manière raisonnée pour favoriser la mixité sociale et générationnelle. Ce choix est indépendant de toutes les contraintes légales et réglementaires.

Préservant le cadre de vie propre à Vaucresson (Esprit village, convivialité, espaces verts, mode de vie simple et pratique).

Règles de fonctionnement :

Les membres du bureau de l'Association participent à diverses commissions avec la municipalité quand nous sommes sollicités et communiquent les comptes rendus d'activités avec ses adhérents par :

Le site Internet de l'Association : www.vaucrecentre.fr

Messagerie électronique avec les adhérents ayant une messagerie.

Copie papier avec les adhérents sans messagerie.

D ROMAN rappelle brièvement le projet ARCADE / SODES tel qu'il avait été présenté à l'AG d'avril 2012.

Madame le Maire intervient et indique:

ARCADE a des difficultés pour vendre des logements du fait des prix trop élevés proposés, difficultés renforcées par les difficultés économiques actuelles. Pour lancer les travaux, 20 logements sur 40 doivent être réservés. Les 17 logements sociaux seront gérés par I3F, dont 2 en pleine propriété, et 15 achetés par le Ministère de la Défense.

Pour réduire les coûts de construction et diminuer les prix de vente, ARCADE a proposé plusieurs solutions :

- Nouvel agencement du parking par la suppression d'un niveau (4 au lieu de 5)
- Demande à la ville d'augmenter sa participation financière pour le surcoût du parking souterrain.
- Echelonnement du paiement sur le prix du terrain.

La municipalité se donne 3-4 mois pour trouver un possible accord avec ARCADE qui travaille sur un nouvel équilibre budgétaire sur la base d'un prix de vente moyen pour les logements privés, plus conforme au marché actuel.

Le protocole d'accord signé en février 2012 entre ARCADE et la municipalité est caduc et les deux parties sont libres de tout engagement contractuel.

En tout état de cause, les travaux ne commenceront sans doute pas avant le printemps prochain.

Pour améliorer le centre-ville qui n'est pas actuellement très qualitatif, la municipalité travaille sur une possible inversion des chantiers, en commençant par l'aménagement de la place du village par différentes phases :

- Destruction de l'ancienne halle de marché.
- Réaménagement du parking en surface sur l'ancien parking du centre et l'espace libéré par la halle. (46 places + 17 places place Jean Salmon Legagneur)
- Installation à partir de septembre 2013 du marché provisoire sur cet espace.
- Aménagement de la place Jean Salmon Legagneur et construction d'une hallette transparente et légère. Une exposition en mairie est prévue en mai 2013 (parking, place, hallette).

Questions des participants :

Monsieur BAUDOT souhaiterait que le projet ARCADE soit clarifié et planifié avant d'engager des frais d'aménagement provisoire de la Place J.S. Legagneur qui ne seraient pas compatibles avec les futurs travaux.

Il demande à Mme le Maire de lui indiquer le montant des travaux envisagés.

Réponse de la mairie : environ 1 800 000 € H.T.

Un riverain appuie les propos de Monsieur BAUDOT et souhaite éviter de ce fait d'engager des frais provisoires qui risqueraient d'entraver la construction. Il précise par ailleurs que des logements privés à 7000 / 7500 € / m2 sont encore des prix élevés. (des logements anciens dans le même secteur se vendent sur la base de 5000 m2 environ).

Monsieur PILOLOT partage le même avis.

Monsieur PIAGET souhaite que le projet ARCADE aboutisse afin d'éviter que le Centre Ville ne reste dans son état actuel pendant 5 à 6 ans.

Monsieur AYACHE (opticien Vision Plus) et Monsieur PAUL (Pharmacie de l'Etoile) interrogent la mairie concernant le nombre de places en surface. Partant du principe que les clients ne vont pas dans un parking souterrain, ils craignent une incidence négative sur leur activité commerciale.

Mme le Maire précise : 57 places de parking sont actuellement disponibles place Jean Salmon Legagneur et 46 vont être aménagées sur la place de l'ex station-service + 17 places sur la place Jean Salmon Legagneur pour la 2^{ème} phase transitoire. Il restera toujours des places boulevard de la République pour les stationnements courte durée après construction du parking souterrain.

Plusieurs participants indiquent leur mécontentement concernant tous les aspects du marché actuel.

Monsieur MOUSSY s'interroge quant à l'utilité réelle de créer une hallette.

Mme le Maire pense que cette hallette marque l'implantation du marché et abritera les commerces de produits frais.

Travaux SEVESC :

Monsieur FLAMAND rappelle l'historique des travaux et précise qu'il s'agit du remplacement intégral des conduites de transport d'eau datant de 80 années (et non réseau de distribution) et ce, depuis le château d'eau du CHESNAY jusqu'à celui de Brézin. (à vérifier) Ces canalisations sont prévues pour durer 1 siècle.

Explication de la durée des travaux : retard important engendré par le blocage du tunnelier qui a rencontré des réseaux non identifiés.

Monsieur ROMAN souligne que le choix de la base travaux de la SEVESC en plein centre ville est peu acceptable par les riverains et surtout les commerçants lourdement pénalisés. Par ailleurs le SEVESC conduit les travaux avec laxisme et de manière bien peu professionnelle.

Mr FLAMAND indique qu'aucune autre alternative n'était possible pour la localisation de la base travaux et le SMGSEVESC pense avoir sélectionné l'un des consortium les plus compétents pour effectuer les travaux.

Conditions de stationnement :

Daniel ROMAN développe les conditions de stationnement dans le Centre - Ville et précise que 80 % du trafic sur la Rue J.S. Legagneur est un trafic de passage vers le plateau de VAUCRESSON, ce qui potentiellement pose problème pour une place destinée à être place de village.

Il demande si il est envisagé de créer un tarif résidentiel en Centre-Ville. La réponse est négative en rappelant que le parking souterrain sera ouvert au public.

Il demande de la part de Mme SKARBOVA (Résidence du coteau Rue Aubriet) si la partie basse de la rue Aubriet pourrait être exclue de la zone bleue et si il est envisagé de refaire les trottoirs et les trous en chaussée en centre ville suite à un hiver long et rigoureux.

Mme le Maire indique que la partie basse de la rue Aubriet a été mise en zone payante pour les commerces qui sont proches et éviter le stationnement ventouse. Elle informera l'association sur les travaux de réfection de la chaussée.

Mr PIOLLOT (Photographe) souligne le problème régulier de livraison sur le Boulevard de la République pour les camions de PICARD et du garage RENAULT.

Monsieur AYACHE (opticien) indique que la suppression de l'enlèvement des ordures le samedi pose problème aux commerçants fermés le lundi. Mme le Maire précise que cette décision a été prise pour des raisons d'économie.

Sécurité :

Daniel ROMAN présente le rapport de la réunion du 25 mars présidée par Mme le Maire et en présence du commissaire de SAINT-CLOUD. VAUCRESSON est considéré comme relativement calme avec assez peu d'actes délictueux. On observe une diminution de la délinquance, sauf pour les cambriolages (65 en 2012 contre 51 en 2011), 22 vols de voiture, 6 de deux roues.

La pose de caméras de surveillance place de la gare est prévue avant la fin de l'année 2013.

Le commissariat de Saint Cloud recommande :

- ° D'être très vigilant dans l'utilisation de la carte bleue (distributeur et grande surface).
- ° De signaler très rapidement au Commissariat de Saint Cloud tout comportement suspect (relever le N° de plaque d'immatriculation de voiture, savoir décrire les personnes),
- ° Le commissariat fait par la suite des rondes et des investigations spécifiques.

II - ASSEMBLEE GENERALE :

Rapport d'activités par Daniel ROMAN (Président)

Rapport financier par Marie-José ROMAN (trésorière)

Election du conseil d'administration par Louis MOUSSY (Vice Président :

- Appel à candidature : Monsieur Pascal LIONETTI se présente.
- Tous les membres sortants se présentent également.

Sont élus à l'unanimité, membres du bureau :

Michel GUILLAUME

Pascal LIONETTI

Annick LONGUET

Louis MOUSSY

Daniel ROMAN

Marie-José ROMAN

Les responsabilités des différents membres seront définies lors de la prochaine réunion du bureau.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 22 h 45.